

12 juin 2015 -15:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juin 2015

Lutte contre le radicalisme et le terrorisme

Le Conseil des ministres a approuvé trois avant-projets de loi en lien avec les douze mesures de lutte contre le radicalisme et le terrorisme présentées en janvier dernier.

Voir communiqué de presse ci-annexé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>